

Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le

ID : 045-200067676-20240409-2024_042-DE



Extrait du registre des délibérations de la Communauté de Communes canaux et forêts en Gâtinais

Séance du 09 avril 2024

N°2024-042

Objet : Institution- Modification du règlement intérieur de l'Espace des Etangs

Date de la convocation : 26 mars 2024

Nombre de délégués

- en exercice : 56

- votants : 52

- présents : 41

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril, à 19 heures 00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Escalé à Varennes-Changy, sous la présidence de Monsieur Albert FEVRIER.

Etai^{ent} présents : Madame Lysiane CHAPUIS, Monsieur Gabriel PORCU (suppléant de Monsieur Jean-Marc POINTEAU), Madame Emmanuelle PION, Monsieur Jean-Jacques MALET, Monsieur François JOURDAIN, Monsieur Hervé VASSEUR, Monsieur Christian CHEVALLIER, Monsieur Dominique DAUX, Madame Isabelle ROBINEAU, Monsieur Dominique BLONDEAU, Monsieur Florent DE WILDE, Madame Véronique CLAUS, Monsieur Pierre MARTINON, Monsieur Albert FEVRIER, Madame Nathalie BRISSET, Madame Valérie MARTIN, Monsieur Daniel TROUPILLON, Monsieur Pascal OZANNE, Monsieur Jean-Pierre PICARD (suppléant de Monsieur Alain THILLOU), Monsieur Alain GERMAIN, Monsieur Jacques HEBERT, Monsieur André PETIT, Madame Marie-Christine FONTAINE, Monsieur Philippe MOREAU, Monsieur Jean-Luc PICARD, Monsieur Philippe GILLET, Madame Stéphanie WURPILLOT, Madame Marie-Annick MARCEAUX, Monsieur François MARTIN, Monsieur Claude FOUASSIER, Monsieur Loïc REDJDAL, Monsieur Alain DEPRUN, Madame Bérengère MONTAGUT, Monsieur André JEAN, Monsieur Patrice VIEUGUE, Monsieur Wondwossen KASSA, Madame Evelyne COUTEAU, Monsieur Joël DAVID, Monsieur Jean-Marie CHARENTON, Monsieur Daniel LEROY, Madame Christiane BURGEVIN.

Absents excusés : Madame Mireille SAVAJOLS (donnant pouvoir à Monsieur Jean-Jacques MALET), Madame Danielle HURE, Madame Christèle BEZILLES, Madame Christiane FLORES (donnant pouvoir à Monsieur Loïc REDJDAL), Monsieur Alexandre DUCARDONNET (donnant pouvoir à Monsieur Florent DE WILDE), Monsieur André POISSON (donne pouvoir à Monsieur Pierre MARTINON), Madame Corinne GERVAIS (donnant pouvoir à Madame Valérie MARTIN), Monsieur Philippe KUTZNER (donnant pouvoir à Monsieur Daniel TROUPILLON), Monsieur Yves BOSCARDIN, Monsieur Alain THILLOU (suppléé par Monsieur Jean-Pierre PICARD), Madame Marion CHAMBON, Madame Maryse TRIPIER (donnant pouvoir à Monsieur Philippe MOREAU), Monsieur Thierry BOUTRON (donnant pouvoir à Monsieur Alain DEPRUN), Monsieur Yohan JOBET (donnant pouvoir à Madame Bérengère MONTAGUT), Madame Mélusine HARLE (donnant pouvoir à Monsieur André JEAN), Madame Magali GOISET (donnant pouvoir à Monsieur François MARTIN),

Formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire : Madame Véronique CLAUS

Dans sa séance du 6 décembre 2017, la Communauté de Communes a adopté le règlement de location de l'Espace des Etangs à Nogent-sur-Vernisson, ainsi que les tarifs de location.

Le 11 février 2020, des modifications ont été apportées pour tenir en compte de la mise à disposition d'un régisseur. La mise à disposition de l'équipement scénique était conditionnée par la présence du régisseur de la salle, seul habilité à manipuler ce matériel.

La modification du règlement porte sur la facturation de la mise à disposition du régisseur et sur l'autorisation d'intervention de professionnels validés par la communauté de communes.

Ceci exposé,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire a décidé à l'unanimité :

- **DE FORMALISER** dans le règlement de location cette obligation de présence du régisseur ou d'un professionnel, et les conditions financières afférentes, dès lors que l'usage du matériel scénique est sollicité ;
- **D'APPROUVER** le règlement d'utilisation modifié.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré en séance, les jours mois et an susdits.

La secrétaire de séance
Véronique CLAUD

Le Président de la Communauté
Albert FEVRIER

